Ministère du Travail, de l'Emploi de la Formation professionnelle et du Dialogue social



Ce document est cofinancé par l'Union européenne

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle *(DGEFP)*

Manuel utilisateur du partenaire disposant d'un accès

Référent Fraude DIRECCTE/DIECCTE



Plateforme ELIOS dédiée au recueil des soupçons de fraudes dans le cadre des dossiers du Fonds Social Européen

Table des matières :

Intro	duction	3
I.	Accès à l'application	4
1. Pr	emière connexion	4
2. Co	onnexions suivantes	5
3. Ac	ccès direct via l'adresse URL de la plateforme	7
II.	Consultation d'un signalement	8
1. Pr	ésentation et organisation de la fiche du signalement	8
2. Ré	ediger une note d'information	9

Introduction

Ce document a pour objectif de décrire, au profil « Partenaire », c'est-à-dire les Référents Fraudes des DIRECCTE/DIECCTE et les partenaires extérieurs ayant un accès, la marche à suivre pour se connecter au Back-Office de la plateforme de lutte contre la fraude et pour accéder à la consultation des signalements de fraudes.

Ce manuel décrit également la démarche permettant d'ajouter une note d'information au niveau de la fiche de consultation d'un signalement.

Cette plateforme n'est accessible aux Référents Fraudes des DIRECCTE/DIECCTE et autres partenaires qu'à partir du moment où un accès est donné sur la plateforme. Cela signifie que les comptes sont inactifs par défaut. Les comptes sont activés par le référent Fraude DGEFP dès lors qu'un accès est créé pour partager le contenu d'un signalement. Une notification mail est alors envoyée contenant un lien pour se connecter à la plateforme.

I. Accès à l'application

Lorsque le Référent Fraudes DGEFP crée l'autorisation d'accès à un « partenaire » (Référent Fraude DIRECCTE/DIECCTE/autre partenaire), ce dernier reçoit une notification sous forme d'e-mail contenant un lien lui permettant d'accéder à la plateforme internet ELIOS.

Ouve	erture d'un droit d'accès 📄 Bolle de réception x	ē	59
-	Support Plateforme ELIOS <noreply@spyrit.net> 12:09 (II y a 1 minute) 📩 4 moi •</noreply@spyrit.net>		*
	Bonjour,		
	Un droit d'accès vous est ouvert concernant un signalement. Pour accéder au message que le Support Plateforme EUOS de sadresse, il vous est demandé de vous connecter à Plateforme en cliquant sur le lien suivant:	la	
	http://antifraude.dgefp.gualif.spyrit.net/partenaire/auth/signalement/c33683795772a8a1ca236d1fdf792254470ce813		
	Cordialement		
	Support Plateforme ELIOS		

Ce lien permet au profil « Partenaire » d'accéder à la plateforme Back Office Partenaire. Deux cas de figures sont alors possibles :

- Cas d'une première connexion
- Cas des connexions suivantes

1. Première connexion

S'il s'agit de la première connexion du partenaire à l'application, l'écran de connexion se présente comme suit :

			Vous n'êtes pas connecté
Connexion			
Votre adresse électronique *	Email		
Veuillez choisir votre mot de passe *	Nouveau mot de passe		
Confirmez votre mot de passe *	Nouveau mot de passe		
		Enregistrer	

Dès l'accès à cette page, le partenaire a l'obligation de modifier son mot de passe pour le personnaliser.

Sur cet écran, un formulaire d'enregistrement de mot de passe composé de trois champs obligatoires s'affiche. Il est composé des champs suivants :

- adresse électronique du partenaire ;
- choix du mot de passe ;
- confirmation du mot de passe.

Le mot de passe choisi devra respecter les recommandations de la CNIL. C'est-à-dire au moins huit caractères, comportant au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial.

Après la validation du formulaire, le partenaire est dirigé directement sur la page de consultation du signalement.

2. Connexions suivantes

A partir de la seconde connexion, le partenaire ayant déjà choisi son mot de passe, il lui est affiché un formulaire de connexion standard.

ELIOS PARTENAIRE Identifiant Mot de passe Se souvenir de moi

L'écran de connexion de la plateforme se présente comme suit :

Il est composé d'un champ « Identifiant », sous forme d'adresse email, et d'un champ « Mot de passe ».

Pour se connecter et accéder à la plateforme, l'utilisateur doit obligatoirement renseigner ces deux champs en saisissant ses identifiants personnels.

Le bouton « Valider » permet de valider ses identifiants et d'accéder à l'application. Suite à cette action, deux cas sont possibles :

• Si la connexion est autorisée, le système envoie sur la page d'accueil connectée et affiche la liste des signalements auxquels l'utilisateur a accès.

• Si la connexion est refusée, un retour est prévu sur l'écran de connexion avec l'affichage d'un message d'erreur.

La case Se souvenir de moi permet à l'utilisateur de ne pas resaisir, à chaque accès à l'application, son identifiant et son mot de passe.



Le bouton **de la contraction**, présent dans le formulaire d'authentification, permet à l'utilisateur de demander la réinitialisation de son mot de passe en cas de perte.

Pour la réinitialisation de son mot de passe, l'utilisateur doit indiquer l'adresse e-mail par laquelle il est identifié dans l'application. Deux cas alors peuvent se présenter :

- Si l'adresse est reconnue par le système, l'application génère un nouveau mot de passe, envoie un email avec un lien pour se reconnecter avec le nouveau mot de passe et affiche un message à l'écran indiquant l'envoi du mail à l'adresse saisie.
- Si l'adresse n'est pas trouvée, l'application affiche un message à l'écran indiquant que l'adresse est inconnue.

A aucun moment, dans la démarche de réinitialisation, le mot de passe généré n'est affiché à l'écran.



Les mots de passe son générés aléatoirement et composés de 8 caractères, comportant au moins une majuscule, une minuscule, un chiffre et un signe. Afin d'éviter les erreurs de lecture, les caractères suivants sont exclus :

- lettres : I, J, L, O, Q
- chiffres : 0, 1

Signalements F.Z CHIADMI -

En cliquant sur le lien ⁴ ^{Modifier mon mot de passe} apparaissant au survol du nom de l'utilisateur dans la partie droite de l'entête, l'utilisateur accède au formulaire de modification du mot de passe qui se présente comme suit :

	ELIOS		Δ Signalements	F.Z CHIADMI 👻
Mot de passe				
Ancien mot de passe *	Ancien mot de passe			
Mot de passe *	Nouveau mot de passe			
(Vérification) *	Resaisir pour vérification			
	Enregistrer mon nouveau mot de passe			

Avant l'enregistrement du nouveau mot de passe, les contrôles suivants sont effectués :

- Concordance du mot de passe actuel saisi et de celui enregistré dans la base de données ;
- Concordance du nouveau mot de passe saisi et de la saisie faite dans le champ de confirmation.
- Si ces contrôles sont validés, le nouveau mot de passe est enregistré dans le système et l'utilisateur est redirigé sur le même écran de modification du mot de passe, où un message de confirmation est affiché.
- 2. En cas d'erreur, l'utilisateur est redirigé vers l'écran de modification avec l'affichage du message d'erreur.

3. Accès direct via l'adresse URL de la plateforme

La plateforme Back-Office Partenaire est accessible via l'adresse :

https://www.plateforme-elios.fse.gouv.fr/partenaire



L'accès pour les partenaires est normalement prévu à partir du lien de notification envoyé au partenaire lorsque l'accès au signalement lui est donné.

Cependant, si un partenaire essaie de se connecter par le formulaire de connexion, sans passer par le lien direct, il arrive sur un écran qui lui liste, s'il y en a, les signalements auxquels il a accès à l'instant présent, ou sinon affiche une mention indiquant qu'il n'a accès à aucun dossier actuellement.

Le Référent Fraude DGEFP détermine une durée, au moment de la création de l'accès, pendant laquelle le signalement est accessible en visibilité.

II. Consultation d'un signalement

1. Présentation et organisation de la fiche du signalement

Une fois connecté à la plateforme Back Office Partenaire, l'utilisateur visualise immédiatement la fiche du signalement auquel il est autorisé à accéder.

ELIOS	Ω Signalements – F.Z CHIADMI →
Signalement n°F015-2017	
Objet du signalement Corruption Programme concerné Programme opérationnel national FSE Emploi et Inclusion Structure concernée - Précisions Ftestfraudes	2 Dépôt Dépôt 19/01/2017 ⊙ 16:02 Dernière mise à jour : Dernière mise à jour :
Notes d'information	Fatima-Zohra BENCHEKROUN Consultante
Source B I I≡ :≡ -1€ +1€ en en	Statut 4
	Signalement classé sans suite (absence de fondement suffisant)
	Comité
	Pas encore programmé en comité.
	Envayer

Le corps de la page est composé du :

Numéro du signalement : Numéro spécifique à chaque signalement et généré automatiquement lors du dépôt.

Contenu du signalement : Ce deuxième encadré récapitule l'ensemble des informations du signalement.

Un lien vers les fichiers joints est affiché pour que l'utilisateur puisse télécharger chaque fichier joint par le déposant.

3

Horodatage : Cette section permet d'afficher la date et l'heure de création du signalement et la date et l'heure de sa dernière mise à jour.

Une mise à jour d'un signalement peut être un changement de statut, une création d'un accès à un partenaire, une programmation en comité ou l'envoi d'un message. Il n'est pas possible de modifier les données propres d'un signalement (objet, programme concerné, structure concernée...).



Statut : Au niveau de cette section, l'application affiche le statut actuel du signalement.

Par défaut, tout signalement arrive sur la plateforme au statut « Nouveau (en attente) ». Puis le comité interne à la DGEFP définit un des statuts suivants :

Statuts
Saisine du Procureur de la République en application de l'article 40 du CPP
Signalement transmis à l'autorité de gestion compétente (DOM)
Signalement classé sans suite (absence de fondement suffisant)
Signalement nécessitant une enquête administrative
Signalement abusif avec saisine du Procureur de la République au titre de l'article 226-10 du CPP

Comité : Cet encadré affiche la date du comité si le signalement a bien été programmé en comité. Si ce n'est pas encore le cas, la mention « Pas encore programmé en comité » apparaît à ce niveau là.

2. Rédiger une note d'information

Au niveau de cette deuxième partie de la fiche de consultation d'un signalement, le partenaire a accès à la fonctionnalité d'échanges sous forme de « Notes d'information ».

Notes d'informat	Signalement programmé au comité du :	
Source B I ;		6
≝ 31/08/2016 ⊘ 11:28	Bonjour Philippe, Plusieurs éléments sont à signaler !	Envoyer
maiika.salmi@spyrit.net ☐ 26/08/2016 @ 18:19 Jean DUPONT	erci. gfjlhdgqlkdjfhmqdsfhjkdsfqdsf	
Dartenaire@yopmail.com	Test de note d'information.	7



Echanges : cette fonctionnalité permet au partenaire de rédiger et d'envoyer des messages au « Référent Fraudes DGEFP ». Le formulaire destiné à la rédaction des messages contient les champs suivants :

- Champ de saisie ;
- Barre de mise en forme simplifiée ;
- Bouton « Envoyer » .

Au clic : champ	sur le «	bouton « Message	Envo ».	yer », Si	l'ap le	plication champ	procède est	e à la vide,	vérific le	catior mes	n du co ssage	ontenu d'err	du eur
Une erre	ur est su	irvenue lors de la	soumiss	ion de la	note. N valeu	^{Aerci} de vous re r ne doit pas	porter aux e s être vide	erreurs du	ı formulai	re.	s'afj	fiche	en
haut de page et la mention de saisie.								арр	oaraît (en de	SSOUS (du cha	тр



Suite à cette action, le message est enregistré et une notification est envoyée par email à chaque destinataire coché. La notification consiste en un e-mail contenant une information sur l'ajout d'une note, et une invitation à consulter le signalement dans l'application. Le mail ne contient ni les données du signalement, ni le contenu du message. L'ensemble de la consultation se fait sur la plateforme.

Affichage de l'historique des messages : Cette partie récapitule l'ensemble des messages précédemment ajoutés pour ce signalement.

Pour chaque message, la date et l'heure de création sont affichées ainsi que le nom, la fonction et la structure de l'utilisateur et le contenu du message.

Les messages sont classés par ordre chronologique décroissant (les plus récents en premier).

La mention permet de différencier les messages transmis par le profil connecté de ceux des autres usagers.

Par ailleurs, si le partenaire souhaite revenir sur la page d'accueil du Back Office Partenaire

où est affichée la liste des signalements auxquels il a accès, il doit cliquer sur ELIOS ou

Sur Signalements	, en haut de la page.				•
ELIOS				♣ Signalements	F.Z CHIADMI 👻
Liste des signalements					
Numéro ≑	Dépôt ≑	Objet 🌐	Structure concernée 🗘		
F015-2017	19/01/2017	Corruption			
		1 - 1 / 1			